

2013/5572 - Subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées (opération été, animations, protection de la santé, développement réseaux, foyers-restaurants) (Direction de l'Action Sociale -) (BMO du 17/06/2013, p. 1346)

Rapporteur : M. HEMON Pierre

M. HEMON Pierre, rapporteur : Avis favorable de la Commission, Monsieur le Maire.

Mme PSALTOPOULOS Jacqueline : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, il s'agit de subventions aux associations développant des actions auprès des personnes âgées.

Le tissu associatif est riche de ces expériences développées en direction des personnes âgées de notre agglomération lyonnaise. Par le maillage de ce territoire, il contribue à mettre en œuvre notre politique d'action sociale et de santé. C'est pourquoi la Ville de Lyon soutient et s'engage aux côtés des associations, en répondant favorablement à leur demande de financement.

Les actions multiples et différenciées que ces structures développent en terme d'animations ludiques, culturelles, sportives, de sorties, dans le cadre de l'Opération Été, d'aides à la cohabitation intergénérationnelle, contribuent au bien vieillir et au bien-être de nos seniors. Cependant, avec l'allongement de la vie, nos anciens ont besoin de prise en charge spécifique et particulière.

Nos quartiers, nos espaces de vie, doivent leur procurer un environnement sécurisé, protecteur et apaisant, mais aussi inventif, pour favoriser le contact avec les autres habitants dans un vivre ensemble partagé, pour maintenir et/ou restaurer le lien social.

C'est l'objectif de plusieurs associations que nous soutenons. Je citerai le Crias Mieux Vivre, les Petits Frères des Pauvres, France Alzheimer Rhône, Bien Vieillir dans son quartier, la Régie de Quartier des Etats-Unis Eurequa.

Elles s'inscrivent dans une politique, à la fois préventive et curative, de lutte contre les exclusions et la solitude des personnes âgées, avec en priorité un soutien aux plus fragiles et aux plus vulnérables.

Aussi, notre adhésion au Réseau « Lyon Ville amie des Aînés » nous donne des responsabilités particulières.

Je souhaiterais mettre l'accent sur l'isolement lié souvent à l'absence de mobilité des personnes âgées.

Nous bénéficions dans le 8^e arrondissement d'un service de transport de proximité accompagné, qui fonctionne depuis sept ans. Il répond à un réel besoin et est une des réponses au mode de déplacement de nos anciens. Je crois, du reste, que plusieurs arrondissements nous l'envient.

Dans le cadre de notre réflexion sur la métropole, il me semble impératif que cette question soit posée et traitée.

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous voterons ces subventions. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)